

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 234

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258837>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tectionnisme? Comme on le voit, il y en a pour tous les goûts. Et ce n'est pas encore tout. Car il y aura les conférences publiques du soir à Ermatingen et dans les environs, destinées à faire un peu mieux connaître aux habitants du paisible canton le but et la portée des revendications féministes; il y aura le thé suffragiste, qui est toujours le gros succès de la semaine; il y aura enfin et surtout cette bonne camaraderie entre participantes, cette atmosphère de cordialité et de compréhension réciproque, ce désir commun de bien faire, de faire pour le mieux, et tout gaiement et tout simplement, qui est le charme essentiel de nos Cours de vacances, et dont chacune rapporte le plus réconfortant souvenir pour les mois gris de l'hiver à venir.

Lectrices du *Mouvement*, inscrivez sur votre calendrier ces deux dates: 12-17 juillet. Et entre deux, ces mots: *Ermatingen. Cours de Vacances suffragiste.*¹ J. GUEYBAUD

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Bâle, avril 1926.

Mesdames et chères Alliées,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que Soleure est prête à recevoir notre Assemblée générale de l'Alliance cet automne, probablement les 16 et 17 octobre. Nous vous rappelons à ce propos que les propositions destinées à figurer à l'ordre du jour doivent parvenir avant le 1^{er} juin au Comité.

Nous vous rappelons également que nous devons procéder cet automne aux élections du Comité. Le Bureau actuel (présidente, vice-présidente, secrétaire et trésorière) est fermement décidé à ne pas accepter de réélection. Les propositions pour un nouveau Bureau et un nouveau Comité doivent également nous parvenir avant le 1^{er} juin.

Acceptent une réélection: Mme CHENEVARD, Genève; Mme GLAETTLI, Zurich; Mme JUNOD, Neuchâtel; Mlle RIEDER, Vevey; Mlle SCHINDLER, Bienne; Mlle ZELLWEGER, Bâle (mais pas comme présidente); alors que Mmes BUXTORF, VISCHER et KAEGI refusent toute réélection.

D'après le § 2 des statuts, 12 noms au moins de candidates doivent être proposés; nous prions donc les Sociétés de nous faire des propositions et de s'assurer officiellement, auprès des candidates qu'elles proposeront si elles accepteraient une élection éventuelle.

Pour faciliter la préparation de ces élections, nous avons nommé une *Commission électorale*, composée de: Mme COUVREU DE BUDÉ, Vevey, présidente; Mme M. DUNANT, Genève; Mme DU BOIS, Neuchâtel; Mme ROTHEN, Berne; Mme WIED, Saint-Gall; Mlle FIERZ, Zurich; Mlle GÖTTISHEIM, Bâle.

Vous trouverez ci-après une lettre de cette Commission et nous vous prions de vous adresser à sa présidente pour tout ce qui concerne cette question.

Nous avons d'autre part le plaisir de vous annoncer l'entrée dans l'Alliance de quatre nouvelles Sociétés: la *Section de Lucerne de la Fédération des Unions nationales des Amies de la Jeune Fille*; présid.: Frau Pfr. Locher; la *Section de Saint-Gall de la Fédération des Unions nationales des A. J. F.*; présid.: Frau Diethelm; la *Section d'Appenzell de la Fédération des Unions nationales des A. J. F.*; vice-présidente: Frl. Juchler; l'*Association suisse des Jardins d'enfants*; présid.: M. Hiestand.

Vous aurez lu dans les journaux féministes et dans la presse quotidienne que l'Alliance s'est trouvée obligée de prendre position au sujet de la loi sur le statut des fonctionnaires fédéraux. D'accord avec l'Association suisse pour le Suffrage féminin et avec la Fédé-

ration suisse des Sociétés d'employées, l'Alliance a envoyé une lettre à la Commission du Conseil National, montrant les dangers de deux dispositions de cette loi:

1. Lors de la nomination d'un fonctionnaire, le sexe est pris en considération.

2. Les femmes fonctionnaires devront quitter l'administration fédérale si elles se marient.

Cette pétition, ayant paru dans les journaux féministes et dans une partie de la presse quotidienne, vous est connue. Elle n'a malheureusement pas eu le résultat désiré, ce qui a occasionné l'envoi par les Sociétés initiatrices d'une nouvelle pétition à tous les conseillers nationaux, signée par les Sociétés suivantes: Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Amies de la Jeune Fille, Association pour le relèvement moral, Association suisse pour le Suffrage féminin, Lyceum de Suisse, Association des Employées de la Poste, du Télégraphe et du Téléphone, Association des Institutrices, Office suisse pour les professions féminines.

Enfin, au sujet de l'Exposition suisse du Travail féminin, nous avons à vous communiquer ce qui suit:

Le Bureau de la grande Commission de l'Exposition a convoqué des représentantes de tous les cantons à une réunion à Olten, pour discuter la création des Commissions cantonales. Ces dernières se fondent partout et nous voudrions demander à nos Sociétés, comme à leurs présidentes, d'entreprendre joyeusement cette tâche. Quoique l'essentiel du travail doive se faire au lieu même de l'Exposition, les Commissions cantonales ont la tâche importante de la propagande (participation et finance), de la fondation de bureaux de renseignements et de la diffusion de bulletins d'adhésion. C'est de ce travail préparatoire dans chaque canton que dépendra en partie la réussite de l'Exposition. L'Assemblée de l'Alliance s'est prononcée avec enthousiasme, à Berne et à Genève, sur la réalisation de cette Exposition; puisse chaque Société alliée faire de son mieux dans son champ d'activité, et contribuer ainsi au succès.

Avec nos meilleurs messages.

La Secrétaire:

E. VISCHER-ALIOTH.

La Présidente:

ELISABETH ZELLWEGER.

* * *

Vevey (5, rue du Clos), avril 1926.

Aux Sociétés rattachées à l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

Mesdames et chères collègues,

Comme la circulaire de l'Alliance vous le dit, le Comité de l'Alliance m'a nommée présidente de la Commission d'élection pour cette Société.

Avec mes collègues de la Suisse romande, nous avons demandé à Mlle Zellweger, au nom de toutes les Sociétés de la Suisse romande (qui ont été consultées), de bien vouloir conserver encore trois ans sa place de présidente de l'Alliance; nous espérons vivement que, devant notre unanimité, elle céderait à notre demande, car nous sentions quel appauvrissement ce serait pour l'Alliance de ne plus l'avoir à sa tête. Malheureusement, Mlle Zellweger n'a pas cru devoir répondre favorablement; elle nous dit avoir des raisons impérieuses de se retirer, et nous le regrettons infiniment. Elle nous conseille de faire notre possible pour que la future présidente fasse partie de la Suisse romande. Je viens donc vous demander instamment de bien vouloir nous proposer des noms de personnes compétentes de la Suisse romande pour remplir les fonctions de présidente, de vice-présidente et de secrétaire, ainsi que des noms de la Suisse allemande pour faire partie du Comité, puisque d'autres membres du Comité se retirent. Je compte sur votre esprit de fraternité et de solidarité, qui n'a jamais fait défaut, pour être assurée que vous ferez votre possible pour nous indiquer des noms. Lorsque j'aurai reçu des propositions, que j'attends d'ici au 1^{er} juin, je convoquerai la Commission d'élection pour nous entendre au sujet des démarches à faire.

Veillez recevoir, Mesdames, tous mes remerciements anticipés et mes meilleurs messages.

Pour la Commission d'élection de l'Alliance:

La Présidente: P. COUVREU DE BUDÉ.

Union des Femmes de Genève

22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE

Jeudi 6 mai, 16 h.: Thé mensuel.

16 h. 30. LA FEMME HOLLANDAISE

Causerie par Mme de Boer, du Secrétariat de la S. d. N.

Vendredi 14 mai, 17 h.: Assemblée de la Section de Lecture

1. Rapports et élections.

2. « VILLES et PAYSAGES de FRANCE »

Causerie par Mlle Hélène Naville

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 LAUSANNE Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jonets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu: *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.